



Mise sous tutelle provisoire.

Par **debros07**, le **26/09/2019** à **13:47**

Bonjour,

voici ma question :

j'ai été mis sous tutelle il y à environ 2 ans et placé dans un home de personnes âgées, malgré mon état physique correct et mon âge relativement peu élevé. (62 ans)

Je repasse devant le juge dans 2 semaines, quelles sont les meilleurs arguments que je puisse présenter au juge pour mettre toutes les chances de mon côté pour retrouver ma totale liberté ?

D'avance, je vous remercie pour votre réponse.

Cordialement,

[quote]

Anonymisation

[/quote]